

LIEUX	ACTIVITES	JOUR ET HEURE	ANIMATEUR
Salle des sports	BADMINTON	Adulte lundi de 20h00 à 22h00	
		Enfant mardi de 18h30 à 19h30	
Salle du Coteau	FITNESS	Lundi de 18h00 à 18h45	David
	JAY DANCE FITNESS	Lundi de 18h45 à 20h00	
	GYMNASTIQUE TONIC	Mardi de 10h30 à 11h30	Sébastien
	PILATE	Mardi de 18h30 à 19h30	Cathy
	GYMNASTIQUE POSTURALE	Jeudi de 15h00 à 16h00	Jean Bastien
	YOGA	Jeudi de 19h00 à 20h00	Jessica
Place de l'église Mozé	MARCHE	Départ 9h40. Retour vers 12h30	Dominique

Nom :

Prénom : né[e] le/...../..... tél :

Prénom : né[e] le/...../..... tél :

Adresse :

Code postal..... Ville

Email :@.....

Activité	Cotisation annuelle	Nombre participants	Remise	Total	
BADMINTON	45 €				*Dans le cas d'une participation de la même personne à un second cours, une remise de 50% est accordée sur le cours le moins cher.
FITNESS ou GYMNASTIQUE TONIC	120 € *				
JAY DANCE FITNESS	140 € *				
GYMNASTIQUE POSTURALE	80 € **				**Pour les personnes âgées de plus de 60 ans, cette activité bénéficie d'une subvention départementale
	120 € *				
PILATE ou YOGA	125 € *				
MARCHE	20 €				

Total ... _____ Acompte 30 € versé à l'inscription

Règlement par chèque libellé à l'ordre de « l'ASDMS loisirs », virement ou chèques vacances. Possibilité de régler en 3 fois. *Le bulletin d'adhésion complété ainsi que le règlement doivent être transmis avant fin octobre à un membre du bureau, un animateur ou un référent d'un cours.*

Aucun certificat médical n'est demandé à l'inscription mais tout participant doit s'assurer être en bonne santé pour exercer l'activité choisie.

Les adhérents fourniront une attestation de responsabilité civile de leur compagnie d'assurance.

L'ASDMS se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne l'exactitude des informations fournies par l'adhérent.

Sauf autorisation expresse de l'adhérent, tous les renseignements portés par lui-même sur son bulletin d'adhésion ne seront jamais communiqués à quiconque à quelque titre que ce soit (sauf à un membre du Bureau, dans un cadre unique de gestion ou d'organisation d'activités).

Les marcheurs se doivent d'écouter et suivre les instructions des encadrants pour leur sécurité, entre autres ne pas marcher au milieu et à plus de deux de front sur les routes goudronnées, traverser les routes en ligne droite et autant que possible sur les passages protégés.

CONTACT :

Marie BOMARD ... 06 68 68 03 88 mariebomard@free.fr
 Mathilde CHOISNET 06 81 31 84 03 mathilde.choisnet@gmail.com
 Sylvie RUDELLE 06 81 50 72 18 sj.rudelle@gmail.com
 Dominique CONEAU correspondant randonnée
 06 81 45 81 23 coneau.dominique@wanadoo.fr

Fait à, le

Signature